



SPÉCIALISATION ET CONCENTRATION DE L'ÉCONOMIE CHAMPARDENNAISE

Des activités et des territoires vulnérables

La Champagne-Ardenne affiche un tissu industriel encore fortement spécialisé dans des secteurs traditionnels : textile, habillement, fonderie. Quelques activités de pointe, telle que la fabrication de matériel médico-chirurgical en Haute-Marne, sont aussi bien représentées. Des quatre départements, seule la Marne bénéficie d'une véritable dynamique tertiaire. Certaines aires urbaines, déjà affaiblies au plan industriel, présentent des vulnérabilités liées soit à une forte spécialisation sectorielle (Saint-Dizier, Vitry-le-François), soit à la concentration d'une partie importante de l'emploi dans un nombre limité d'établissements (Langres), soit à ces deux facteurs simultanément (Romilly).

Les mutations économiques en cours depuis 30 ans ont sensiblement modifié le paysage économique tant au niveau national qu'au niveau des régions. Les systèmes productifs régionaux ont dû s'adapter au nouveau contexte de la mondialisation et aux innovations technologiques ou organisationnelles. Cet ajustement s'est fait, par l'accueil de nouveaux établissements, mais aussi par des suppressions d'emplois dans des établissements pérennes ou même des fermetures. En conséquence, les systèmes productifs régionaux se sont diversifiés. Sous le coup de crises sectorielles (mine, sidérurgie, chimie, textile), les régions du Nord-Est de l'hexagone, sont passées d'un niveau d'industrialisation élevé à une tertiarisation plus proche de la moyenne nationale, pendant que les régions de l'Ouest rattrapaient leur retard en matière d'industrialisation.

Connaître le tissu productif d'un territoire, son degré de spécialisation et de concentration de l'emploi permet d'appréhender sa sensibilité aux mutations économiques. La spécialisation d'une zone ne permet pas à elle seule de la qualifier de fragile. Elle peut être économiquement porteuse et représenter pour la zone un certain dynamisme. En revanche, si ce secteur est en crise ou soumis à de fortes tensions internationales, la spécialisation peut être source de vulnérabilité.

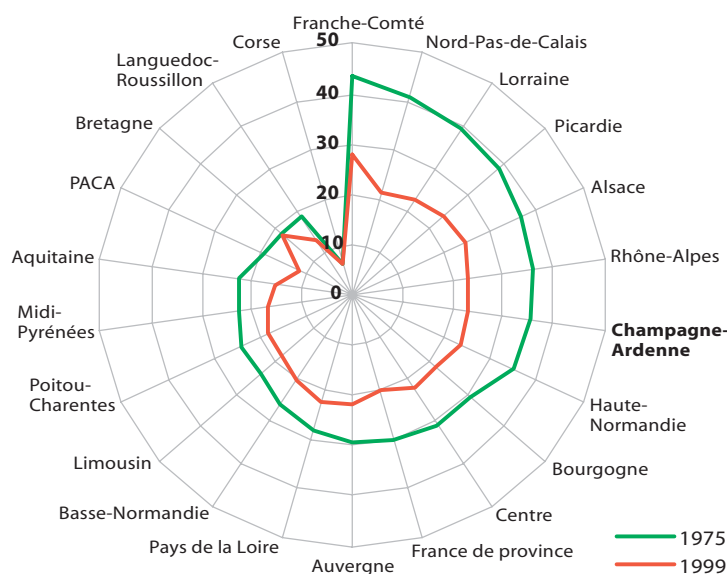
Fin 2004, la Champagne-Ardenne emploie 522 000 personnes. C'est 16 600 de moins que 30 ans plus tôt. Les emplois ont reculé dans tous les secteurs, à l'exception de celui des services. Si l'industrie a perdu 82 900 emplois entre 1974 et 2004, la région reste néanmoins plus industrielle que la France (20,4 % des personnes en emploi, soit 4 points de plus que le niveau fran-

çais et 2,5 points de plus que la France de province). En ayant plus que doublés en 30 ans, les services représentent aujourd'hui plus d'un emploi sur deux (54,1%). Comme dans toutes les régions, ces grandes évolutions ont conduit à une diversification du tissu productif. Cependant, la Champagne-Ardenne reste une des régions les plus spécialisées.

Des spécificités dans des secteurs industriels traditionnels

Les deux départements les plus spécialisés de la région sont la Haute-Marne (10^e sur les 96 départements français) et les Ardennes (19^e). Ils présentent une structure d'activités assez proche. L'Aube se

L'écart entre le niveau d'industrialisation des régions se resserre
*Part de l'emploi industriel dans les régions françaises
de la France de province (en %)*



Source : Insee - Recensements de la population 1975 et 1999



situé à la 33^e place. Ces spécialisations sont l'héritage d'une industrialisation ancienne autour de filières telles que le textile-habillage ou la métallurgie-mécanique. La Marne, déjà plus diversifiée en 1975, a accentué l'écart avec les trois autres départements. Elle est aujourd'hui parmi les départements les moins spécialisés (76^e position) et se situe à proximité de départements tels que la Côte-d'Or, le Vaucluse ou la Gironde. Moins industrielle (18,4 % des emplois contre 26 % pour la moyenne des trois autres départements champardennais), elle est davantage tertiaire (68 % des effectifs), tout en se situant en dessous de la moyenne nationale (72 % des emplois).

Les Ardennes et la Haute-Marne se placent, en 1999, parmi les cinq départements français les plus spécialisés dans les biens intermédiaires. Ils occupent les deux premières places au classement pour la métallurgie, grâce notamment à la fonderie. Au niveau régional, cette seule activité occupe un peu plus de 6 000 personnes en 1999 dont 63 % dans le seul département des Ardennes. Les Ardennes et la Haute-Marne sont aussi spécialisés dans les secteurs de la fabrication de produits métalliques ou de la production de métaux non ferreux.

L'industrie textile est aussi une spécificité régionale. Berceau du textile et de l'habillement, l'Aube est encore fortement marqué par ces activités. Bien que les emplois diminuent depuis 1975, ce département est toujours le plus spécialisé de France pour les étoffes et l'habillement. La Haute-Marne est à la 5^e place et les deux autres départements dans les trente premiers. Les activités textile et habillement occupent 13 000 personnes en 1999, dont 68 % dans l'Aube. Fortement menacés par la mondialisation, les professionnels du textile et de l'habillement ont aujourd'hui le soutien de partenaires économiques pour la mise en œuvre d'une diversification de leurs produits vers le haut de gamme ou le textile technique et le développement de réseaux de distribution propres.

Indice sectoriel de spécificité

L'indice sectoriel de spécificité est le rapport du poids d'un secteur dans une zone d'étude (ici le département) au poids de ce même secteur dans la zone de référence (France métropolitaine). Un indice inférieur à 100 signifie que le secteur est sous-représenté dans le département par rapport à la moyenne française. Au contraire un indice supérieur à 100, signifie que le secteur est surreprésenté par rapport à la moyenne nationale.

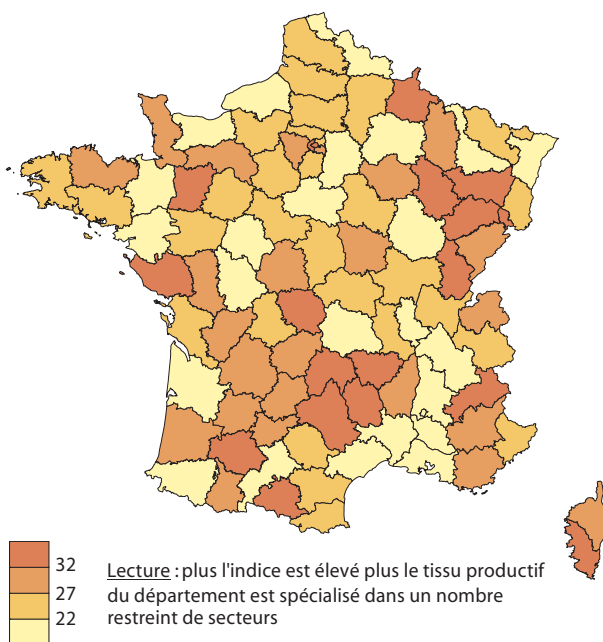
Les spécialisations sectorielles sont identifiées à partir de la nomenclature économique de synthèse (NES), qui procède par regroupement d'activités de la nomenclature d'activité française (NAF) en 700 niveaux. Cette approche ne prend pas en compte les relations développées entre secteurs d'activité dans les filières de production.

Indice de Gini de spécialisation

L'indice de Gini de spécialisation permet de vérifier si la zone d'étude est spécialisée dans un faible nombre de secteurs ou si elle offre un grand éventail d'activités. Cet indicateur permet de repérer des territoires potentiellement vulnérables. En effet, plus un territoire est spécialisé, plus il y a de risques qu'un choc sectoriel l'affecte.

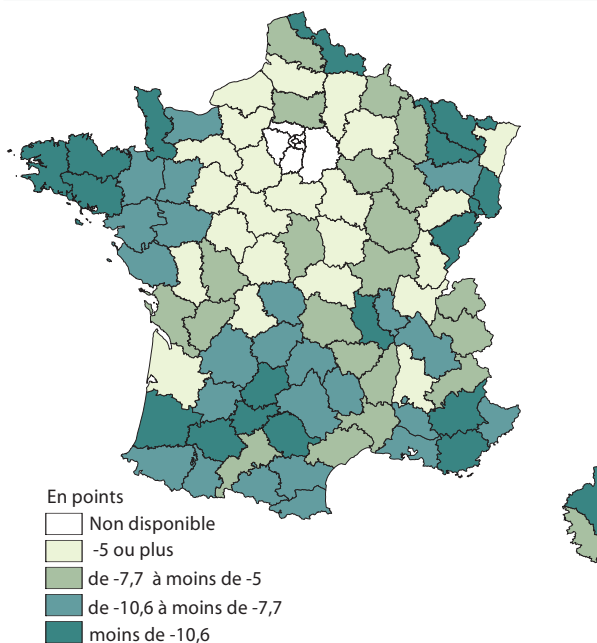
Trois départements champardennais sur quatre sont fortement spécialisés

Indice de Gini de spécialisation en 1999



En 25 ans, le tissu productif français s'est diversifié

Ecart de l'indice de spécialisation entre 1975 et 1999





Spécialisation et concentration de l'économie champardennaise

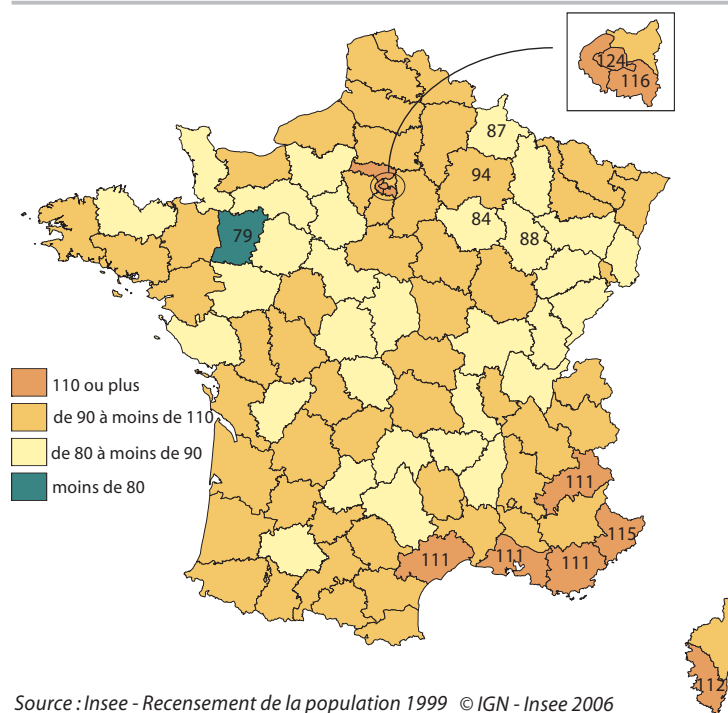
En Champagne-Ardenne, la contribution de l'agroalimentaire à la richesse régionale créée (valeur ajoutée) est la plus élevée de toutes les régions. Mais en termes d'emplois, ce secteur apparaît moins comme une spécificité régionale. Dans le classement des régions par indice de spécificité en agroalimentaire, la Champagne-Ardenne est devancée par la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie. Néanmoins, à un niveau plus fin de la nomenclature d'activités, la Haute-Marne se situe en tête des départements français pour l'industrie du lait devant la Mayenne et la Meuse. La Marne, grâce au champagne, se classe premier département pour l'industrie des boissons devant la Charente-Maritime (cognac et pineau). Alors même que les vins français subissent la concurrence des pays étrangers, le secteur de la champagnisation continue de bénéficier d'une croissance exceptionnelle, témoignant ainsi qu'une forte spécialisation peut aussi être un atout pour une économie locale. A ce titre, le secteur du verre (et en particulier du verre creux), entraîné par celui de la champagnisation, est une autre spécificité marnaise (5^e rang des départements français).

La région bien classée pour quelques activités de pointe mais en retard pour les services aux entreprises

Secteur moins traditionnel, l'automobile occupe en 1999, 5 100 personnes. Il est concentré, pour 93 % de l'emploi, au sein de cinq établissements équipementiers : Mefro Roues (anciennement Michelin Roues) dans l'Aube, Visteon et Delphi dans les Ardennes, Valéo et Vallourec dans la Marne. Ces deux derniers départements, en occupant respectivement les 7^e et 14^e positions, sont relativement spécialisés dans cette activité. En amont du secteur automobile, celui des fibres artificielles situe le département des Ardennes à la 3^e place, derrière la Drôme et la Meuse.

D'autres activités de substitution et porteuses se sont développées dans la région. La reconversion de la coutellerie de Nogent en est un exemple. L'expérience accumulée dans cette technique a été à l'origine du développement, plus récent, de l'estampage et de la fabrication d'instruments chirurgicaux. La Haute-Marne se situe au 3^e rang pour cette dernière activité. La fabrication de cycles ou l'industrie du caoutchouc sont deux autres spécificités moins traditionnelles aubois (respectivement 3^e et 7^e rang des départements français).

La Marne dans la moyenne nationale
Indice de spécificité du tertiaire par département en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999 © IGN - Insee 2006

Sources

Les données d'emploi proviennent pour partie des recensements de 1975 et 1999. La variable retenue est le nombre d'emplois (ou d'actifs occupés) comptabilisés à leur lieu de travail, quelle que soit l'activité principale de l'établissement. Chaque personne n'est comptée qu'une seule fois, même si elle exerce plusieurs activités.

Les niveaux d'emploi au 31 décembre 2004 sont issus des estimations d'emploi élaborées par l'INSEE. Entre chaque recensement, l'INSEE actualise les chiffres de l'emploi à partir des données du dernier recensement à l'aide d'indices d'évolution provenant de diverses sources statistiques. Pour ce qui concerne l'emploi salarié, les statistiques annuelles de l'Assedic (salariés des établissements affiliés au régime d'assurance chômage) constituent la principale source d'actualisation. Pour les secteurs d'activité peu ou pas couverts par l'Assedic, des sources complémentaires sont utilisées : MSA pour les agriculteurs, données sur les agents de l'Etat et des collectivités territoriales, DRASS pour la santé, sources d'assurance sociale pour les non salariés... Ces estimations d'emploi ne sont disponibles qu'aux niveaux de la région, des départements et des zones d'emploi.

La Champagne-Ardenne accuse un retard pour le développement des emplois de services. Elle est avant dernière pour les services aux particuliers et 16^e pour les services aux entreprises. La recherche privée est particulièrement sous-représentée dans la région. La Champagne-Ardenne se situe à l'avant dernière place des régions françaises, juste devant la Franche-Comté. Dans les années 90, les effectifs du tertiaire ont augmenté dans la région grâce à l'emploi public et au développement de l'intérim. La Marne se distingue là

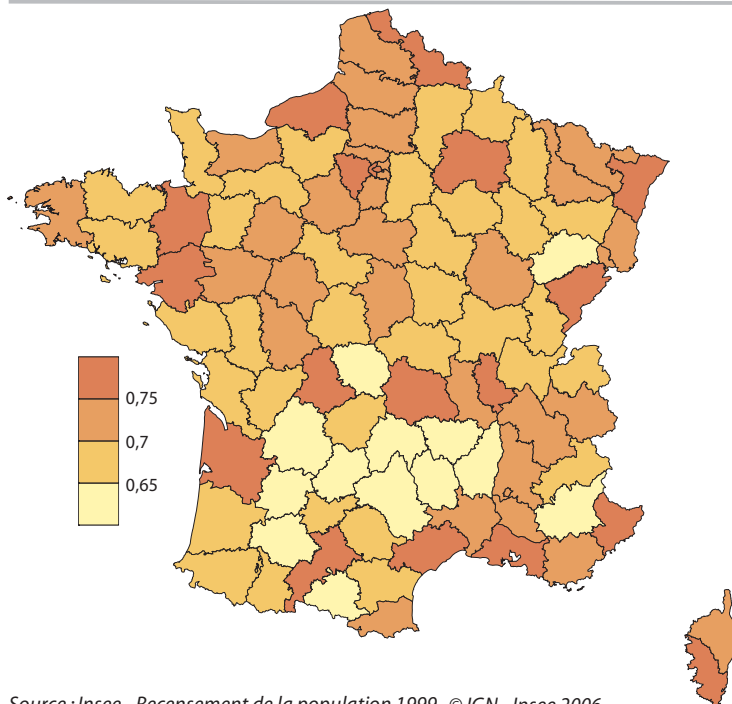


encore des autres départements champardennais en accueillant plus de tertiaire. Les raisons de cette particularité résident dans la nature même du tertiaire, qui est un secteur lié à l'urbanisation.

Une économie régionale moyennement concentrée

La spécialisation sectorielle n'est pas le seul facteur de fragilisation d'un territoire. La dépendance à quelques établissements peut s'avérer préoccupante si l'un d'eux arrête ou déplace son activité. Il s'agit de la concentration. Celle-ci peut être géographique dans les cas où l'emploi d'un secteur n'est pas réparti de façon homogène sur la zone et elle peut être productive si quelques établissements contrôlent l'économie locale. Les quatre plus grands employeurs de la région regroupent 3 % des emplois, ce qui place la Champagne-Ardenne dans le milieu du tableau avec une 11^e place selon cet indicateur. Son système productif n'est donc pas trop concentré. Certains secteurs de l'industrie ont la propriété d'être plus ou moins concentrés géographiquement. C'est le cas de l'industrie aéronautique en Haute-Garonne ou bien des industries extractives. Le textile et l'habillement sont des activités anciennes qui sont aujourd'hui réduites à l'implantation sur quelques sites. La construction automobile et l'industrie du caoutchouc sont aussi organisées autour de quelques établissements et quelques zones d'emplois. En revanche, la métallurgie et les plastiques ont une concentration moyenne. L'Aube rassemble 92 % des emplois de la région de la filature et du tissage, 85 % des emplois de l'habillement, 84 % des étoffes et l'ensemble de la fabrication de cycles. La Marne regroupe 92 % des emplois régionaux de l'industrie pharmaceu-

La Marne : département où l'emploi est le plus concentré
Indice de Gini de concentration des emplois en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999 © IGN - Insee 2006

Lecture : globalement, c'est le département de la Marne qui apparaît le plus concentré ; conséquence de la présence plus importante de grands établissements.

tique. Le département des Ardennes concentre l'ensemble de l'activité des fibres artificielles de la Champagne-Ardenne et 64 % des emplois de la fonderie.

Entre 1975 et 1999, la baisse des temps et des coûts de transport a diminué les contraintes de la proximité des marchés et rendu possible une meilleure répartition des activités sur le territoire national. Associée au développement du tertiaire, elle aurait pu permettre d'infléchir le taux de concentration de l'emploi. Mais le caractère urbain des activités tertiaires a eu l'effet inverse. Leur concentration au sein des grandes villes et de leurs agglomérations a augmenté.

Spécialisation et concentration fragilisent les territoires

Selon le degré de concentration de l'emploi, une fermeture d'établissement peut fragiliser l'économie d'une ville, d'un bassin d'emploi, voire d'un département.

Au recensement de 1999, les quatre plus grands établissements de l'aire urbaine de Romilly regroupent 40 % des emplois et les dix plus grands 60 %. Ces établissements relèvent des secteurs du transport ferroviaire (SNCF), de la filière textile, habillement et cuir (Ets Jacquemard, Aube chaussettes et Devanlay) et de la fabrication de matériels de transports (Cycleurope). Certains ont déjà fermé (Aube Chaussettes, Devanlay). D'autres ont connu des difficultés mais sont toujours actifs (Cycleurope, Ets Jacquemard devenu Olympia).

L'aire urbaine de Langres est dans une situation semblable : les quatre plus grands établissements concentrent 35 % des emplois. Si les deux plus grands sont localisés dans le secteur de la chimie-caoutchouc-plastiques (Plastic Omnium, les 3P), les deux autres sont des établissements de l'administration (Défense et Administration générale). Cette dé-

Indice de Gini de concentration

Pour un territoire, l'emploi dans un secteur est dit concentré si une part importante de l'emploi de ce secteur dépend d'un petit nombre d'établissements. L'indice de concentration met en relation la part cumulée du nombre d'établissements du secteur et la part cumulée des emplois salariés du même secteur. L'indice de Gini de concentration ou indice global de concentration vise pour un territoire à résumer ces indices sectoriels, calculés ici pour chacun des 114 secteurs de la nomenclature économique de synthèse (NES), en un indice global. Plus cet indice est élevé, plus la concentration globale de l'emploi est importante.



Spécialisation et concentration de l'économie champardennaise

pendance à l'emploi public dans un contexte de restrictions budgétaires fragilise d'autant plus ce territoire.

Saint-Dizier et Vitry-le-François sont des aires urbaines touchées par des fermetures (Meubles Roll en 2004 à Vitry-le-François, 98 salariés) ou des réductions d'effectifs au sein des établissements (Kadant-Lamort à Vitry-le-François, Mac Cormick ou encore Trefleurope à Saint-Dizier). Néanmoins, leurs emplois y sont moins concentrés que dans les deux précédentes aires urbaines (Romilly et Langres). Les quatre plus grands établissements représentent respectivement 24 % et 19 % des emplois et les dix plus grands 37 % et 35 %.

Les aires urbaines de Reims et Troyes pour lesquelles l'emploi est moins concentré sur quelques établissements apparaissent moins fragiles (la part des quatre plus grands établissements dans l'emploi s'établit respectivement à 11 % et 12 %).

Audrey DÉJOIE-LARNAUDIE

L'emploi de l'aire urbaine de Romilly-sur-Seine est fortement concentré sur ses quatre plus grands établissements

Indicateurs de concentration

Aires urbaines	Indice de Gini de concentration	Part des 4 plus grands étab. dans l'emploi (%)	Part des 10 plus grands étab. dans l'emploi (%)
Romilly-sur-Seine	0,78	40,2	59,3
Langres	0,76	35,3	51,7
Sedan	0,73	30,0	41,3
Epernay	0,77	26,4	40,2
Châlons-en-Champagne	0,78	26,0	38,6
Chaumont	0,76	23,9	38,5
Saint-Dizier	0,78	23,9	37,3
Rethel	0,63	20,5	33,8
Charleville-Mézières	0,80	20,1	32,7
Vitry-le-François	0,76	19,4	34,6
Troyes	0,77	12,0	19,8
Reims	0,83	11,0	19,9

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Pour en savoir plus

" Concentration géographique des activités et spécialisation des départements français ", Economie et statistiques, n°326-327, 1999.

" Le tissu productif régional : diversité et concentration ", Insee Première, n°630, janvier 1999.

" La diversité industrielle des territoires ", Insee Première, n°650, juin 1999.

1999 - 2004 : les tendances lourdes subsistent

Au cours des cinq dernières années, la structure sectorielle de la Champagne-Ardenne s'est peu modifiée. Fin 2004, les secteurs du textile et de la métallurgie sont toujours des spécificités régionales et le tertiaire est loin d'avoir rattrapé son retard.

L'Aube est le premier département pour les étoffes. Les Ardennes et la Haute-Marne sont respectivement 1^{er} et 2^e pour la fonderie. Sur un marché sans concurrence, le champagne reste la spécificité du département de la Marne, même si ce dernier a perdu sa place de leader des départements français pour l'industrie des boissons, au profit de la Charente-Maritime.

C'est toujours en Haute-Marne et dans les Ardennes que la concentration sectorielle est la plus élevée, et dans une moindre mesure dans l'Aube.

En 2004, la fonderie dans les Ardennes occupe 4 000 salariés. L'établissement Peugeot-Citroën en regroupe à lui seul 64 %. En Haute-Marne, 2 000 salariés sont répartis sur cinq établissements de 200 à 500 salariés, Hachette et Driout, Ferry Capitain et les Fonderies de Brousseval. Ces deux départements représentent 98 % des emplois salariés champardennais de la fonderie.

Sur les 4 700 salariés occupés dans un établissement ayant pour activité principale l'équipementier automobile (qui exclut les secteurs en aval de la production automobile tels que la fonderie ou le textile), 1 800 sont localisés dans la Marne et 62 % d'entre eux sur le seul établissement Valéo de Reims. Dans les Ardennes, les effectifs s'élèvent à 1 600 salariés dont 96 % chez Visteon à Charleville-Mézières et Delphi à Donchery.

L'industrie du lait en Haute-Marne occupe 1 400 salariés, soit 87 % des salariés champardennais du secteur. Trois établissements, Cogesal-Miko, Entremont et BG, regroupent 93 % des salariés.

Dans les secteurs de pointe, l'industrie pharmaceutique est essentiellement présente dans la Marne ; l'établissement Boehringer-Ingelheim rassemble 91 % des 1 400 salariés marnais de ce secteur.

La fermeture de l'un de ces établissements pourrait avoir des conséquences importantes au plan local ; des conséquences directes sur l'emploi de la zone sur laquelle ils se situent mais aussi indirectes sur la situation des unités sous-traitantes.

Source :

Ces données d'emploi actualisées reposent sur l'exploitation du répertoire Sirène au 1^{er} janvier 2004, ainsi que sur l'exploitation des fichiers Assedic (31/12/2003), qui ne prend en compte que les salariés du champ Unedic (salariés des établissements affiliés au régime d'assurance chômage).